

Associations

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 27/12/2022

Modèle de statuts d'association reconnue d'utilité publique (Modèle de document)

[Accéder au Modèle de document](#)

Modèle de statuts associatifs correspondant aux critères de fonctionnement susceptibles de permettre l'obtention de la reconnaissance d'utilité publique



VILLE DE
Châtillon

Hôtel de Ville

Horaires : Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h

Jeudi : 13h30 à 19h — Samedi : de 8h30 à 13h30

Adresse : 1, place de la Libération, 92320 Châtillon

Tél. : [01 42 31 81 81](tel:0142318181)